

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sauldre
et Sologne



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes



TABLE DES MATIÈRES

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

Le territoire de la Sauldre et Sologne.....	4
Les compétences.....	5
Le bureau et les conseillers communautaires.....	7
Les commissions.....	8
Les moyens humains.....	9
Les moyens financiers.....	10

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Aménagement du territoire.....	12
<i>PLUi.....</i>	<i>12</i>
<i>Contrat de territoire.....</i>	<i>13</i>
Développement économique/emploi.....	14
<i>Démarche GPECT.....</i>	<i>14</i>
<i>Promotion des métiers du bois.....</i>	<i>15</i>
<i>Évènements.....</i>	<i>16</i>
<i>Subventions.....</i>	<i>18</i>
<i>Inventaire des ZAE.....</i>	<i>21</i>
<i>Territoire d'Industrie.....</i>	<i>22</i>
Environnement.....	264
<i>Collecte et traitement des déchets.....</i>	<i>24</i>
<i>En quelques chiffres.....</i>	<i>25</i>
<i>Expérimentation des biodéchets.....</i>	<i>26</i>
<i>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).....</i>	<i>28</i>

Relais Petite Enfance.....	30
<i>Itinérance du RPE.....</i>	<i>30</i>
<i>Les évènements.....</i>	<i>31</i>
<i>Nouveautés.....</i>	<i>31</i>
<i>Services à la population.....</i>	<i>32</i>

Séjour Jeunes 33

Office de Tourisme.....	34
<i>Marque Sologne.....</i>	<i>35</i>
<i>Bourses touristiques et Salon de Lyon.....</i>	<i>36</i>
<i>Route Jacques Coeur.....</i>	<i>38</i>
<i>Création de nouveaux documents.....</i>	<i>39</i>
<i>Films autour du canal de la Sauldre.....</i>	<i>40</i>
<i>Hors les murs.....</i>	<i>40</i>
<i>Sorties nature.....</i>	<i>41</i>
<i>Nouveautés.....</i>	<i>41</i>

Culture.....	42
<i>Saison culturelle 2023.....</i>	<i>42</i>
<i>Les actions culturelles.....</i>	<i>44</i>
<i>Salon du livre</i>	<i>46</i>
<i>Le matériel.....</i>	<i>48</i>

Urbanisme.....	49
<i>Service instructeur.....</i>	<i>49</i>
<i>Nombre de dossiers instruits.....</i>	<i>49</i>

Aire d'accueil des gens du voyage..... 50

Maison de l'emploi.....	51
--------------------------------	-----------



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT



LE TERRITOIRE

Située dans le nord du Département du Cher, en Sologne et aux portes du Sancerrois, la Communauté de communes Sauldre et Sologne (créée le 30 décembre 2005) regroupe 14 communes : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ennordres, Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon, Ménétréol-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine, soit environ 15 000 habitants.

Le territoire bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial préservé de grande qualité qui fait partie d'une des destinations touristiques incontournables du Berry. Dynamique par ses deux centres économiques à Aubigny-sur-Nère et Argent-sur-Sauldre qui hébergent des entreprises de rang européen (MECACHROME, WILO INTEC, PARAGON ID), le territoire l'est également par la présence de nombreux services et associations.

Le secteur agricole s'articule principalement autour de la polyculture. La forêt et les activités connexes, comme la chasse et la pêche, sont également très présentes sur le territoire, en lien avec le massif de Sologne.

L'artisanat constitue une composante essentielle du tissu économique local avec une présence dans la plupart des communes du territoire. Ce territoire allie performance économique, vitalité et qualité de vie.

EN QUELQUES CHIFFRES...



14
communes



14 854
habitants



97 000
hectares



2 158
établissements
dont 490 employeurs



15
équipements
culturels



7
zones
d'activités



LES COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES

● AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- >Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.
- >Exploitation et travaux d'entretien et d'aménagement du canal de la Sauldre et de l'Étang du Puits conformément aux statuts du syndicat de l'étang du puits et du canal de la Sauldre
- >Développement d'infrastructures touristiques à vocation communautaire.
- >Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- >Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- >Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
- >Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- >Promotion du tourisme, dont la création des offices de tourisme

● AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

● COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS

● GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES COMPÉTENCES

FACULTATIVES

● PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

>Création et entretien d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables

● POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

>Elaboration d'un schéma directeur du logement social

>Promotion et mise en œuvre d'actions des communes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.

>Création de services à la population à vocation communautaire

● ACTION SOCIALE

>Création, gestion et fonctionnement d'un relais d'assistantes maternelles

>Organisation de séjours de vacances pour les jeunes

● Etude de faisabilité d'espaces de santé

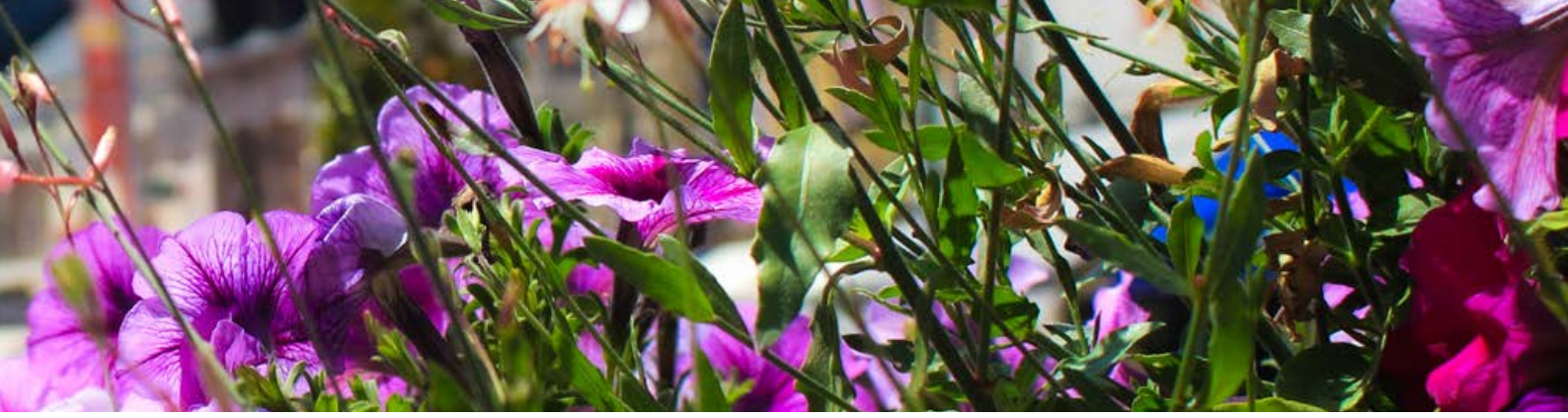
● SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

● Mise en place d'un projet artistique et culturel de territoire

● GEMAPI : animation et surveillance de la ressource en eau

RÉUNION DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE





LE BUREAU

COMMUNAUTAIRE

- **Présidente :**
Laurence RENIER
- **1^{er} vice-président :**
Pascal MARGERIN, en charge de l'environnement
- **2^e vice-président :**
Hugues DUBOIN, en charge de l'aménagement et des services à la population
- **3^e vice-président :**
Frédéric BOUTEILLE, en charge de la culture
- **4^e vice-président :**
Alain URBAIN, en charge du tourisme

LES CONSEILLERS

COMMUNAUTAIRES

● ARGENT-SUR-SAULDRE

Pierre LOEPER
Anne CASSIER
Sophie ESPEJO
Pascal VILAIN

● AUBIGNY-SUR-NÈRE

Laurence RENIER
François GRESSET
Elvire SERRE-SANCHEZ
Sylvain DUVAL
Florence LEDIEU
Didier RAFFESTIN
Martine MALLET
Xavier ADAM
Cécile ABDELLALI
Olivier JACQUINOT
Lucile GROUSSEAU
Emmanuel BOULET-BENAC

● BLANCAFORT

Pascal MARGERIN
Alexandre CERVEAU

● BRINON-SUR-SAULDRE

Lionel POINTARD
Denise SOULAT

● CLÉMONT

Dominique TURPIN
Gilles FEVRE

● ENNORDRES

Hugues DUBOIN

● IVOY-LE-PRE

David DALLOIS
Daniel GAUTIER

● LA CHAPELLE-D'ANGILLON

Joël COULON
Bernard DAUTIN

● MENETREOL-SUR-SAULDRE

Bernardino ADDIEGO

● MERY-ES-BOIS

Frédéric BOUTEILLE
Marc-Antoine BAILBY

● NANCAY

Alain URBAIN
Philippe RAGOBERT

● OIZON

Jean-Marc RUIZ
Marc GOURDOU

● PRESLY

Nicolas MOREAU

● SAINTE-MONTAINE

Jean-Yves DEBARRE



LES COMMISSIONS

THÉMATIQUES

ENVIRONNEMENT

Vice-président délégué :

Pascal MARGERIN
Xavier ADAM
Alexandre CERVEAU
Bernard DAUTIN
Jean-Yves DEBARRE
Sophie ESPEJO
François GRESSET
Olivier JACQUINOT
Nicolas MOREAU
Elvire SERRE-SANCHEZ
Denise SOULAT
Jacques VISCAPI
Guillaume LEFEVRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Présidente :
Laurence RENIER
Bernardino ADDIEGO
Marc-Antoine BAILBY
Anne CASSIER
Alexandre CERVEAU
Joël COULON
David DALLOIS
Sylvain DUVAL
Etienne FENART
Florence LEDIEU
Lionel POINTARD
Dominique TURPIN
Pascal VILAIN
Denis IMBAULT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES À LA POPULATION

Vice-président délégué :
Hugues DUBOIN
Cécile ABDELLALI
Xavier ADAM
Frédéric BOUTEILLE
Joël COULON
Jean-Yves DEBARRE
Gilles FEVRE
Daniel GAUTIER
Catherine HUPPE
Nelly LAVAURE
Martine MALLET
Murielle PATRON-BAZIN
Lionel POINTARD
Philippe RAGOBERT
Elvire SERRE-SANCHEZ
Philippe STROOBANT
Emmanuel BOULET-BENAC

CULTURE

Vice-président délégué :

Frédéric BOUTEILLE
Bérangère CARRÉ
Sophie ESPEJO
Daniel GAUTIER
Lucile GROUSSEAU
Michelle KUBICKE
Odile LE BEUF
Martine MALLET
Patrick MIGAYRON
Murielle PATRON-BAZIN
Cathy PRUNIER
Didier RAFFESTIN
Guylène RAMAUGÉ
Annick RUIZ
Marie-Christine SCHWAB

FINANCES

Bernardino ADDIEGO
Frédéric BOUTEILLE
Joël COULON
David DALLOIS
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Pierre LOEPER
Pascal MARGERIN
Nicolas MOREAU
Laurence RENIER
Jean-Marc RUIZ
Denise SOULAT
Dominique TURPIN
Alain URBAIN

TOURISME

Vice-président délégué :
Alain URBAIN
Anne CASSIER
Joël COULON
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Sophie ESPEJO
Daniel GAUTIER
Marc GOURDOU
François GRESSET
Pascal MARGERIN
Martine MALLET
Patrick MIGAYRON
Laurence RENIER
Dominique TURPIN

LES COMMISSIONS

THÉMATIQUES

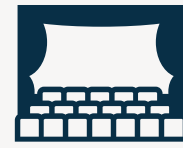
APPEL D'OFFRES

TITULAIRES
Alain URBAIN
Pierre LOEPER
Pascal MARGERIN
Didier RAFFESTIN
Pascal VILAIN

SUPPLÉANTS
Alexandre CERVEAU
Daniel GAUTIER
Marc GOURDOU
Martine MALLET
Lionel POINTARD

5
RÉUNIONS
COMMISSION
ENVIRONNEMENT

5
RÉUNIONS
COMMISSION APPEL D'OFFRES



5
RÉUNIONS
COMMISSION
CULTURE

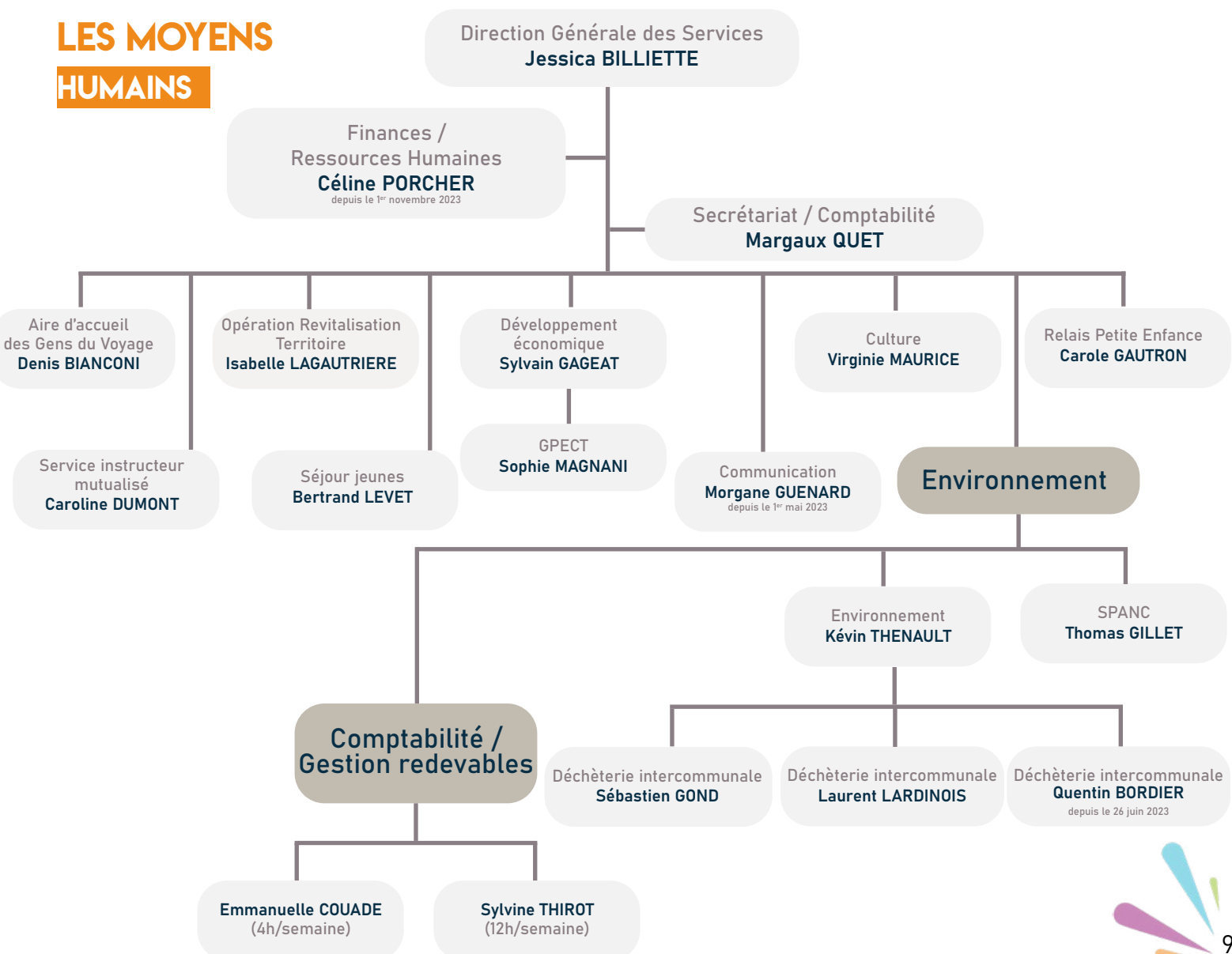
3
RÉUNIONS
COMMISSION
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE / SERVICE À
LA POPULATION

8
CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

8
RÉUNIONS
COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

8
RÉUNIONS
COMMISSION
FINANCES

LES MOYENS HUMAINS



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LE BUDGET DÉPENSES

Collecte et traitement des déchets

- Ordures ménagères (poubelles noires)
- Tri (bornes jaunes et vertes)
- Fonctionnement de la déchèterie

2 051 452€

Prélèvement de l'État

73 444€

Charges de personnel

694 629€

3,8M€
soit 86%

FONCTIONNEMENT

361 708€

Frais de fonctionnement des services

(hors salaires)

- Maison de l'emploi
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Organisation des séjours de vacances pour les ados
- Développement économique
- Culture (programmation de la comcom)
- Relais Petite Enfance
- Centre instructeur mutualisé (urbanisme)

472 423€

Subventions et participations

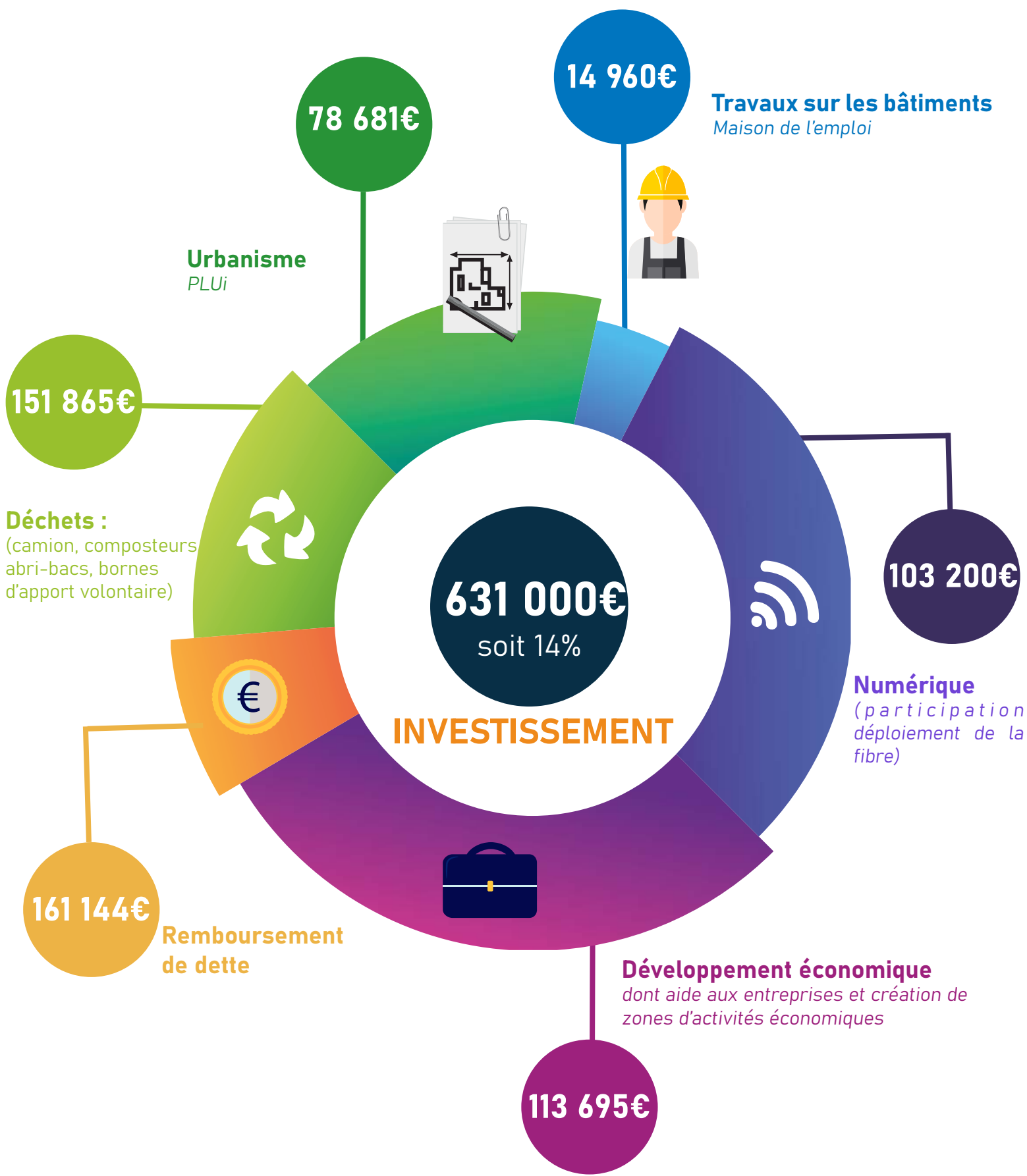
- Tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Programmateurs culturels
- Indemnités des élus

40 201€

De provision pour impayés

31 302€

Charges financières (intérêts des emprunts)



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Après sa prescription en 2022 et le choix du bureau d'études pour accompagner la démarche, le travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal a véritablement débuté en 2023.

Ce document stratégique qui doit fixer le cap du développement du territoire d'ici à 2040 et traduire de façon réglementaire le projet de territoire en termes d'aménagement et d'urbanisme, constituera le document de référence pour le droit des sols et sera opposable aux demandes d'urbanisme.

Première étape vers le projet, les élus ont participé à l'élaboration du diagnostic de territoire au travers des temps d'échanges collectifs (visite du territoire en bus, ateliers) et communaux (entretiens en commune, enquête).

Ces temps d'échanges ont permis à chacun de contribuer au débat et de valider des constats partagés.



CONTRAT DE TERRITOIRE

L'aménagement du territoire, se traduit également par la signature du contrat de territoire entre le Département du Cher, la Communauté de communes Sauldre et Sologne, et les communes d'Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre et La Chapelle d'Angillon.

Un projet qui tient à garantir aux habitants l'accès aux équipements et aux services, ainsi que le renforcement des complémentarités territoriales.

7 projets sont concernés sur pour notre territoire dans les domaines de la santé, des services à la personne, la revitalisation des centres-villes et le développement économique 690 000 €, dont 200 000 € pour la Communauté de communes.

SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE LE 13/09/2023



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

Le développement du territoire passe par une action économique dans la durée associée à une politique de l'emploi afin que les habitants du territoire puissent pleinement en tirer parti.

DÉMARCHE GPECT

Le territoire de Sauldre et Sologne s'est engagé dans la mise en place d'une véritable politique locale de l'emploi. Pour cela les bases d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) ont été mises en place en 2022. Cette démarche s'est pleinement déployée en 2023.

Une démarche de GPECT s'appuie sur une animation forte et dans la durée. L'année 2023 a ainsi été l'occasion de véritablement installer le poste de chargée de mission GPECT et d'en faire un interlocuteur incontournable aussi bien pour les partenaires locaux de l'emploi et la formation que pour les entreprises.

Par ailleurs, une gouvernance solide a été mise en place pour ancrer dans la durée cette démarche de GPECT.

Cette démarche offre un cadre global et une lisibilité aux différentes actions mises en place en faveur de l'emploi que ce soit directement par la Communauté de communes ou par les partenaires locaux.





PROMOTION DES MÉTIERS DU BOIS

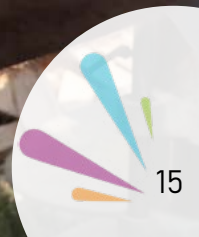
Le massif forestier de Sologne et plus largement la filière bois est pourvoyeuse d'emplois locaux souvent méconnus. La Communauté de communes s'est donc employée à mettre en avant ces métiers.

Tout d'abord au travers d'un partenariat avec l'association Bois d'Avant, Bois d'Avenir pour la mise en œuvre du Forum des métiers du Bois et de la Forêt, à l'occasion de la Fête du Bois de Méry-ès-Bois les 27 et 28 mai 2023. L'organisation de cette manifestation a permis de créer des liens avec Fibois, réseau interprofessionnel régional de la filière forêt-bois, mais aussi de rapprocher Pôle Emploi et la Mission Locale des employeurs locaux de la filière, structures de taille réduite peu identifiées par ces acteurs. Une dizaine de demandeurs d'emploi ont contacté Fibois à la suite de cette manifestation.

Ensuite, le territoire s'est associé à l'événement national « Vis ma vie de bûcheron ». Une déclinaison locale a eu lieu au travers d'une visite forestière à Ivoy-le-Pré le 20 septembre 2023, avec comme double objectif de promouvoir la filière et d'expliquer la réalité des activités forestières (martelage, abattage, débardage, gestion forestière). Monsieur ROBERT-BABY, expert forestier implanté à Oizon, a expliqué à cette occasion comment s'effectuent la gestion et l'exploitation forestière.



DÉMONSTRATION SAVOIR-FAIRE ARTISANAL À LA FÊTE DU BOIS



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



SALON DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION

Afin de promouvoir les secteurs et métiers clés du territoire mais aussi permettre aux collégiens et habitants d'être acteurs de leur projet professionnel, la Communauté de communes, en collaboration avec la Commune d'Aubigny-sur-Nère, a organisé le 10 novembre 2023 le salon des métiers et de l'orientation (RE) Dessine ton Avenir !

Cet événement s'est articulé autour de **9 pôles métiers** et **1 pôle orientation** mais aussi **10 ateliers et animation** (lunettes 3D de découverte des métiers, atelier CV, etc.)



60 exposants étaient présents, entreprises et organismes de formation, pour accueillir, renseigner et/ou faire des démonstrations (test en direct d'une machine, démonstration et/ou exposition, etc.) aux collégiens le matin et à l'ensemble des publics l'après-midi. Le salon a ainsi accueilli près de **700 visiteurs**.

VIDÉO «MÉTIERS DE L'INDUSTRIE»

En partenariat avec la Mission Locale Sancerre Sologne, la Communauté de communes a souhaité valoriser les métiers et les formations du secteur industriel (tourneurs/fraiseurs, soudeurs, techniciens de maintenance...) et ainsi permettre aux habitants d'être acteurs de leur projet professionnel.

Ce film a été diffusé pour la première fois lors du salon des métiers (RE) Dessine ton Avenir ! et communiqué à l'AFPI afin de servir comme support promotionnel.



LES VISITES D'ENTREPRISES

Afin de renforcer les liens entre les entreprises et les habitants du territoire, la Communauté de communes s'est rapprochée du collège pour développer des visites d'entreprises, en lien avec le Parcours Avenir. Les 8 et 9 juin, 4 classes de 3^{ème}, soit **85 élèves ont visité les entreprises.**

Les enseignants ont apprécié l'accueil des entreprises et les visites ont beaucoup plu aux élèves.



LES «PETITS DÉJ' DU TERRITOIRE»

Pour favoriser les échanges entre les entreprises et le partage sur des sujets emplois et compétences, des « petits déj' du Territoire » ont été organisés régulièrement :

- **27 juin** : la marque employeur
- **26 septembre** : identifier dispositifs et acteurs de l'emploi
- **12 décembre** : Soft skills- identifier les savoir-être, reconnaître les compétences transmuables.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



LES VISITES D'ENTREPRISES

Tout au long de l'année 2023, une quarantaine d'entreprises du territoire ont été rencontrées. Ces temps d'échanges sont l'occasion de revenir sur le niveau d'activité, les problématiques éventuelles rencontrées et les projets.

En lien avec ces différents rendez-vous les entreprises ont pu être orientées vers des partenaires locaux ou bien soutenues directement par la Communauté de communes notamment par le biais de ses dispositifs de subvention.

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes accompagne le tissu économique local notamment par le biais d'aides directes.

Aide à l'immobilier

En 2023, 5 dossiers d'aide à l'immobilier ont été validés pour un total de près de 147 840,85€.

L'année 2023 a été marquée par les subventions accordées à deux projets d'immobilier industriel structurants pour le territoire.

Le premier projet concerne l'entreprise Berthelot SAS pour une augmentation de près d'un tiers de la surface de son atelier de production.



Les élus ont également décidé de déplafonner l'aide accordée à l'entreprise Paragon



Identification compte-tenu du montant des investissements réalisés par l'entreprise et le nombre de créations d'emplois associées.

La Communauté de communes s'est donc engagée à hauteur de 100 000€ pour soutenir ce projet.

Bénéficiaire	Commune	Montant (en €)
SCI Wallace & Cie	Aubigny-sur-Nère	2 434,62
Chai Martin	Argent-sur-Sauldre	3 002,26
Berthelot SAS	Aubigny-sur-Nère	40 000,00
Paragon Identification	Argent-sur-Sauldre	100 000,00
SCI GDBYONAMA	Aubigny-sur-Nère	2 403,97
	TOTAL	147 840,85

Sauldre et Sologne Actif

En lien avec l'adoption du nouveau Schéma Régional de Développement Économie, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région Centre-Val de Loire s'est engagée dans la révision de l'ensemble de ses dispositifs d'accompagnement des entreprises et de conventionnement avec les collectivités.

Ainsi, l'Aide TPE mise en place par la Communauté de communes dans le cadre d'une délégation de la Région Centre-Val de Loire n'est plus active depuis le 31 décembre 2022.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



En lieu et place, la Région Centre-Val de Loire a créé un fonds partenarial avec les intercommunalités pour afficher de manière commune l'aide régionale (CAP Economie de Proximité) et l'aide mise en place par l'intercommunalité par délégation de la Région.

Localement, les élus ont défini leurs priorités au travers du dispositif Saultre et Sologne Actif.

Le temps de mise en place de ce nouveau dispositif, associé au contexte économique global observé en 2023, expliquent le nombre limité d'entreprises accompagnées.

BENEFICIAIRE	COMMUNE	MONTANT (EN €)
LE LYS ECOSSAIS	Aubigny-sur-Nère	5 000,00 €
L'ATELIER DES AROMES	Aubigny-sur-Nère	4 240,00 €
TOTAL		9 240,00€

L'INAUGURATION DU LYS ÉCOSSAIS



L'ATELIER DES AROMES





INVENTAIRE DES ZAE

La loi Climat et résilience impose aux intercommunalités d'établir un inventaire précis des ZAE. La collectivité s'est donc engagée dans la formalisation de cet inventaire qui regroupe les informations suivantes :

- Un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activité économique, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire ;
- L'identification des occupants de la zone d'activité économique ;
- Le taux de vacance fiscal.



7 Zones d'Activités Économiques, représentant **506 416 m²**, **64** propriétaires, **46** établissements et plus de **600 emplois**

Cet inventaire a été arrêté par les élus communautaires après la consultation des propriétaires et occupants des ZAE.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Avec un **taux d'emplois industriels de 32,5%**, l'industrie est un marqueur fort du territoire de Sauldre et Sologne. Dès lors, la politique économique du territoire porte une attention plus spécifique à ce secteur. La Communauté de communes se saisit des différents programmes et initiatives lancées au niveau national.

Ainsi, en mars 2019, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a été labellisée Territoire d'Industrie aux côtés de l'Agglomération de Bourges et des Communautés de communes Vierzon-Sologne-Berry et Cœur de Berry. Cette première phase du programme a notamment permis de :

- Déployer une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT). Ainsi, la Communauté de communes met en œuvre une véritable politique locale de l'emploi, en lien avec les différents partenaires publics (État, Région, Département, etc.) mais aussi au plus près des besoins des entreprises et de sa population. L'anticipation des besoins en compétences et également au cœur de cette démarche.
- Accompagner l'orientation vers le secteur industriel par des sessions de découverte en milieu scolaire
- Faciliter la prise en compte des enjeux de l'industrie du futur au sein des entreprises. Avec 2 entreprises labellisées Vitrine Industrie du Futur (Euromac et Wilo-Intec), Sauldre et Sologne accueille la moitié des entreprises labellisées du Centre-Val de Loire.
- Aménager du foncier d'activité reconnu « site industriel clé en main » sur la ZA le Champ des Tailles pour permettre une implantation plus rapide (anticipation des diagnostics, etc.)





Territoires d'industrie

Berry Sologne



La première phase du programme Territoire d'Industrie étant arrivée à échéance, la Communauté de communes s'est positionnée afin de candidater à la seconde phase du programme. Cette candidature a été déposée avec l'Agglomération de Bourges, les Communautés de communes Vierzon-Sologne-Berry et Cœur de Berry, comme lors de la première phase, mais aussi les Communautés de communes Terres du Haut-Berry et FerCher.

Cette candidature a été validée et le Territoire d'Industrie Berry Sologne officiellement labellisé le 9 novembre 2023.

Pour ce second temps, le Territoire d'Industrie a structuré un plan d'actions autour de quatre axes :

- Accélérer la transition écologique et énergétique.
- Faire du territoire un écosystème d'innovation ambitieux.
- Lever les freins au recrutement et développer les compétences.
- Mobiliser un foncier industriel adapté

RÉUNION DE CADRAGE TERRITOIRE D'INDUSTRIE



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



VISITE AU CENTRE DE TRI DE BOURGES

ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Collecte et traitements des déchets

Les compétences de la Communauté de communes **en matière de gestion des déchets** sont :

- La **collecte en porte-à-porte** des déchets ménagers et assimilés une fois par semaine,
- La **collecte en points d'apport volontaire** des journaux, revues, magazines, du verre et des emballages recyclables,
- La collecte des **déchets acceptés en déchèterie et la gestion** de cet équipement, sans restriction quant au nombre de passages des usagers,
- Le **transport et le traitement** de tous les déchets collectés.

Depuis 2023, le financement du service de collecte et traitement des déchets est de nouveau fiscalisé. Avec le paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la contribution au financement du service est généralisée et les recettes sont garanties pour assurer le fonctionnement et la continuité du service.

VISITE AU CENTRE DE TRI DE BOURGES



**EN QUELQUES CHIFFRES SUR 2023
PAR HABITANT***



14 597
HABITANTS

169 KG

ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES



20 KG

PAPIERS



21 KG

ERREUR DE
TRI



338 KG*

DÉCHÈTERIE

*POPULATION ET
ENTREPRISES INCLUES



67 KG

PLASTIQUES, CARTONS
ET EMBALLAGES

48 KG

VERRE

POIDS TOTAL
par habitant
663 KG

DÉPENSES TOTALES
par habitant
184.04€

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



EXPÉRIMENTATION DES BIODÉCHETS

À compter du 1^{er} janvier 2024, la loi prévoit que tous les particuliers, professionnels et administrations devront disposer d'une solution pratique afin d'appliquer le tri à la source des biodéchets.

En amont de cette généralisation du tri à la source des biodéchets alimentaires, la CDC, dans son contexte très rural, a choisi de **déployer massivement le compostage individuel**. Cependant afin de pouvoir desservir l'ensemble de sa population et notamment les centres-villes et centres-bourgs, une solution de collecte de proximité doit être déployée.

La CDC a choisi le déploiement d'abri bac. Cette solution couplée à une réduction de fréquence de collecte des OMR (passage en C0.5) devrait permettre, sans surcoût, de gérer les biodéchets.

Afin de préparer cette transition la CDC a engagé une expérimentation sur une partie de son territoire. **3 communes se sont portées volontaires** : Nançay, Ménétréol sur Sauldre et Sainte Montaine. Cette zone test comporte 540 foyers regroupant 1182 habitants soit 8% de la population du territoire de la CDC.





Cette phase test avait pour objectifs :

- De définir le **nombre de composteurs à distribuer**
- De définir le **nombre d'abri bac nécessaire**
- D'évaluer les **quantités et la qualité des déchets détournés,**
- D'évaluer les **impacts de la réduction de fréquence de collecte**

Les bilans de la phase test présentés ce dessous sont pour la périodes s'étendant de la semaine 40 à la semaine 52.



38%

des foyers des trois communes test se sont vus doter (gratuitement et sur demande) d'un composteur

Bilan d'exploitation de la phase test :

UNITÉ D'ŒUVRE	Moyenne avant le test	Moyenne après le test
Tonnage	4.6	3.9
Heures de service	6.8	5.9
Kilomètres parcourus	157.9	163.8



Soit une baisse de

15%

des OMR

(passage de 4.6 à 3.9T) sur la zone test.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



LE SERVICE ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

SPANC

La communauté de communes assure :

- Le contrôle de conception et de bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Le diagnostic des installations non collectives existantes à l'exclusion de l'entretien de ces installations
- Le contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes.

Au 31 décembre 2023, on estime à 2 800 le nombre de dispositifs d'ANC sur notre territoire, soit 6 900 habitants concernés

Nombre de contrôles réalisés en 2023

45

Contrôles de conception et implantation

34

Contrôles de bonne réalisation

410

Contrôles initiaux ou périodiques de bon fonctionnement*

*dont diagnostics dans le cadre d'une vente

AU TOTAL 489 CONTRÔLES ET DIAGNOSTICS RÉALISÉS

Pour rappel en 2022 : 542 contrôles réalisés

Le nombre de contrôles de bon fonctionnement a diminué en raison des nouvelles missions confiées au technicien (suivi de l'étude de transfert de compétence eau-assainissement).

CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS

Moins du tiers des installations contrôlées en 2023 respectent la législation en vigueur.

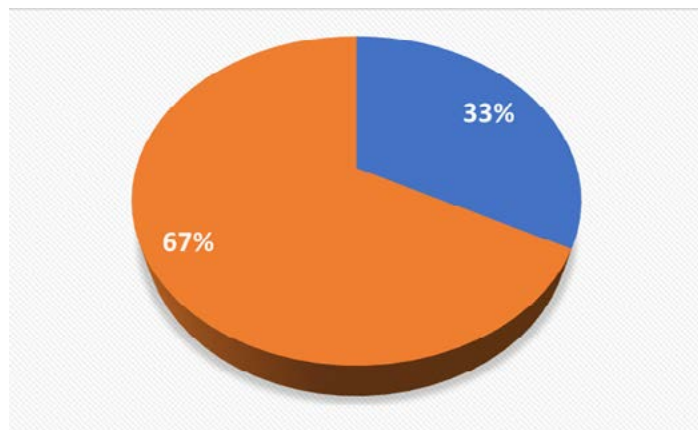
134

Installations
adaptées

276

Installations
non-conformes

Ce chiffre de 67% de non-conformité reste très largement au-dessus de la moyenne nationale qui présente un taux de 36.6% d'installation non conforme sur le territoire Français en 2021.



SUBVENTION D'AIDE À LA RÉHABILITATION DES ANC

Au regard du nombre conséquent de dispositifs d'assainissement non collectif non conformes ayant un impact néfaste sur l'environnement et à la suite de l'arrêt du programme de subventionnement de l'Agence de l'Eau en 2021, la Communauté de communes a instauré un dispositif d'aide à la réhabilitation financière.

Une subvention de 30% du coût définitif TTC des travaux de réhabilitation d'un assainissement non collectif non conforme, dans la limite d'un plafond de travaux de 8000 € TTC, **soit une aide maximale de 2 400 €.**

Cette aide est à destination :

- 1-des propriétaires occupants aux ressources modestes selon le plafond de ressources fixé par l'ANAH
- 2-des propriétaires bailleurs justifiant d'une convention à l'habitat social avec l'ANAH.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



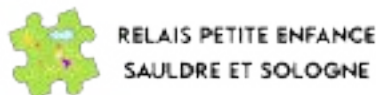
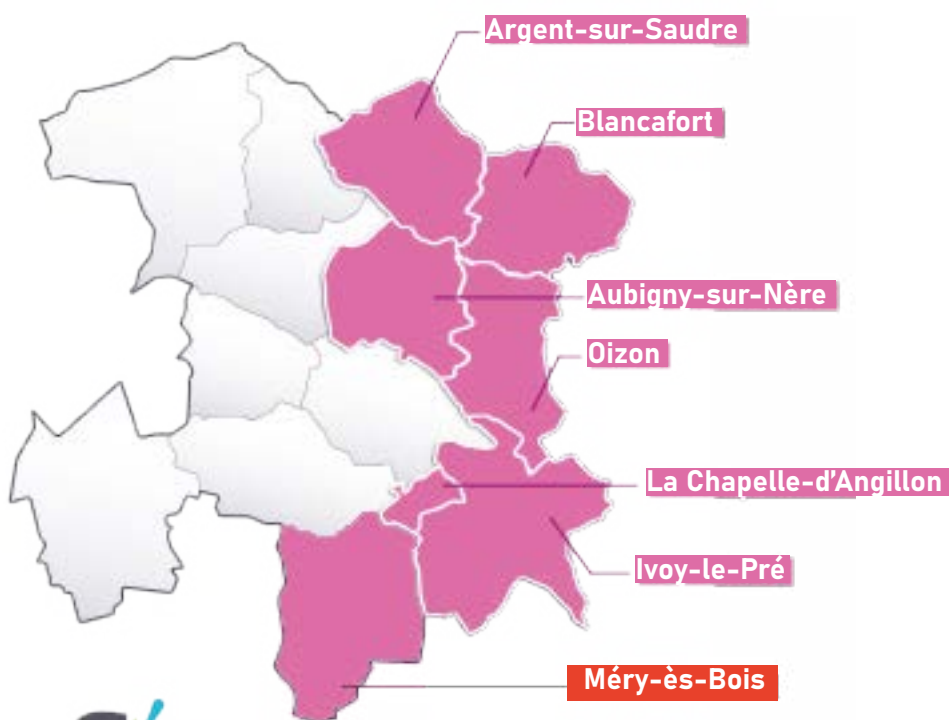
RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE intervient tous les matins pour mettre en place les ateliers d'éveil : lundi à La Chapelle d'Angillon, mardi et vendredi à Aubigny sur Nère. Le mercredi et le jeudi le RPE est en alternance sur 3 communes : Blancafort, Ivoy le Pré et Oizon.

ITINÉRANCE DU RPE NOUVEAUTÉ

En 2023, le RPE a effectué 4 permanences à la mériéthèque de Méry-ès-Bois (de septembre à décembre à raison d'une permanence par mois).

Cette permanence a rencontré un franc succès avec la visite de 13 assistantes maternelles, 8 parents et 30 enfants.



LES ATELIERS EN QUELQUES CHIFFRES



1969

enfants ont participé



74

assistantes maternelles agréées en



135

parents tout au long de l'année



Les parents rencontrent des difficultés à trouver une assistante maternelle car elles ont peu de disponibilités. En outre, le nombre d'assistantes maternelles baisse d'année en année.

Pour renforcer la professionnalisation des assistantes maternelles, la Communauté de communes a organisé en partenariat avec Nathalie Bourdillon et la CAF, plusieurs réunions **d'Analyse des Pratiques Professionnelles**, 12 assistantes maternelles en ont bénéficié.

LES ÉVÈNEMENTS

2 soirées à thème :

- Assistants maternels et parents employeurs : comprendre le cadre légal et connaître l'actualité du secteur
- Atelier gestuel sur le développement psychomoteur du jeune enfant : dialogue corporel – bonne posture

2 spectacles :

- **en mai** : Commes des images
- **en décembre** : Rêve d'étoiles



NOUVEAUTÉS 2023

- **La sortie à la ferme « les z'animaux se rebellent » à Souesmes** : malgré la pluie, 22 enfants, 5 parents et 5 assistantes maternelles ont été courageux pour aller voir les animaux.
- **La visite de la caserne des Sapeur-Pompiers d'Aubigny sur Nère** : une quarantaine d'enfants accompagnés de 11 assistantes maternelles et 7 parents ont pu monter dans les camions de Pompiers et voir les uniformes
- **Séance photos de Noël avec le service communication** : 30 enfants ont pu être pris en photo. (13 assistantes maternelles et 4 parents étaient présents) Un shooting photo a été offert aux assistantes maternelles de la CDC Sauldre et Sologne qui se sont rendues régulièrement au RPE au cours de l'année 2023.

VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

SERVICES À LA POPULATION

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2023-2027

Afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants pour les 5 années à venir, une Convention Territoriale Globale a été signée avec la CAF du Cher, la MSA, et le Département le 4 juillet 2023.

Préalablement à la définition des actions, la Communauté de communes, la Caf du Cher, le Conseil départemental et les communes de la Cdc ont mené une démarche de **diagnostic partagé associant les habitants et acteurs locaux**.

Ce diagnostic de territoire a interrogé les thématiques suivantes : la parentalité ; la petite enfance ; l'enfance ; la jeunesse, l'inclusion des enfants porteurs de différences ; l'animation de la vie sociale ; l'accès aux droits ; le logement et cadre de vie ; le numérique.

Le territoire Sauldre et Sologne s'est donné **TROIS AMBITIONS pour 2027** :

- **Ambition 1** : En 2027, les habitants accèdent facilement à leurs droits et aux services (alimentation, santé, logement, administration...).
- **Ambition 2** : En 2027, les familles et les jeunes du territoire bénéficient de services liés à la parentalité, la petite enfance et la jeunesse adaptés à leurs besoins.
- **Ambition 3** : En 2027, les habitants ont accès à une vie sociale, culturelle et sportive dynamique sur l'ensemble du territoire.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE LA CTG LE 4 JUILLET 2024





SÉJOUR JEUNES

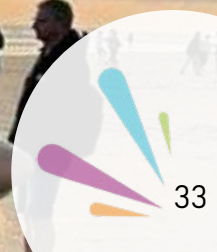
La Communauté de communes a organisé un séjour de vacances à Saint-Trojan-les-Bains, sur l'île d'Oléron à destination de 24 adolescents résidant sur son territoire du 16 au 22 juillet 2023.

Pour la première fois en 2023, les jeunes ont pu contribuer à l'organisation de ce séjour en participant au montage du programme de la semaine. Pour cela, encadrés par Bertrand Levet, directeur des séjours jeunes de l'intercommunalité, quinze d'entre eux se sont réunis le mercredi 19 avril 2023 après-midi à Aubigny-sur-Nère afin :

- D'échanger sur les activités à programmer : visite de La Rochelle, aquarium, balade en bateau, initiation au char à voile, au catamaran, escalade etc. ;
- D'effectuer les démarches de demandes de renseignements et de devis en appelant directement les prestataires touristiques de Charentes-Maritimes ;
- De confronter le montant des devis au budget alloué par la Communauté de communes aux activités pour la semaine, à savoir 3 000 € ;
- D'appréhender d'autres éléments organisationnels à prendre en compte, comme les horaires de marées pour la traversée en bateau notamment.

Bilan :

Les jeunes impliqués dans la préparation ont réussi à proposer un programme riche et typique de la région visitée, écartant par exemple l'idée de la pratique de l'escalade au profit du char à voile. Le programme a plu à tous les participants, y compris ceux qui n'ont pas pu participer à sa préparation. Les jeunes ont réussi à tenir le budget. Le montant total des activités réalisés s'élève à 2 889,22 € pour un budget prévisionnel de 3 000 €. Le bilan de l'action est très positif eu égard à l'implication des jeunes dans l'organisation du projet et aux apprentissages qui en découlent.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



OFFICE DE TOURISME À AUBIGNY-SUR-NÈRE

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Saultre et Sologne se situe à Aubigny-sur-Nère. Il est implanté dans la rue principale, au cœur du centre-ville et à proximité immédiate des commerces et des sites touristiques tels que la Galerie François 1^{er}, l'Eglise Saint-Martin et le Château des Stuarts.

L'Office de Tourisme est le point de départ du parcours touristique qui invite les touristes à visiter la ville d'Aubigny-sur-Nère ce qui en fait un lieu incontournable.

Le Bureau d'Information Touristique de Nançay se situe quant à lui dans le centre du village, le lieu abrite également une exposition permanente sur Alain-Fournier et des expositions temporaires durant la saison.

L'Office de Tourisme assure la promotion des manifestations d'envergure sur la Communauté de communes Saultre et Sologne et y participe activement :

- **D'avril à octobre** : visite de ville d'Aubigny-sur-Nère pour les individuels
- **Juillet** : Fêtes Franco-Ecossaises
- **Septembre** : Fête Médiévale au Château de La Chapelle-d'Angillon, Journées Européennes du Patrimoine
- **Octobre** : Salon du Livre
- **Décembre** : Féerie de Noël
- **Toute l'année sur demande** : visites de ville d'Aubigny-sur-Nère et Nançay pour les groupes
- **Toute l'année** : saison culturelle sur la Communauté de Communes Expositions à la galerie d'art François 1^{er}





L'ÉTANG DU PUIIS À ARGENT-SUR-SAUDRE

MARQUE SOLOGNE



Fédérer les acteurs touristiques, qu'ils soient publics et privés
Qualifier l'offre pour lui permettre de répondre aux attentes de la clientèle
Promouvoir la destination



Le territoire Sauldre et Sologne a décidé d'adhérer à la marque Sologne en 2020. La Marque Sologne est une marque portée par la Région Centre-Val de Loire, les départements du Loiret et du Loir-et-Cher.

Elle regroupe les professionnels du tourisme du périmètre Sologne. Les principaux avantages à en faire partie sont :

- Visibilité accrue auprès des touristes.
- Accès à des outils de promotion et de communication professionnels.
- Possibilité de participer à des actions de marketing collectives.
- Accès à des formations et à des événements de réseautage.
- Participation à des campagnes de promotion.
- Mise en valeur de l'authenticité et du savoir-faire local.
- Renforcement de l'image de la Sologne en tant que destination touristique de qualité.

Dans le cadre du partenariat avec la marque Sologne, **une nouvelle carte touristique a été réalisée avec l'ensemble des Offices de Tourisme** adhérant à la marque dans le but de promouvoir la destination touristique. 60 000 exemplaires ont été édités pour cette année.

L'Office de tourisme Sauldre et Sologne a reçu 5 000 exemplaires. Un livret sur les randonnées a également été mis à jour en 2022, nous avons reçu 5 000 exemplaires du document. Nous participons à l'ensemble des comités de marques et rendez-vous des ambassadeurs. De plus cette année nous avons labellisé 3 nouveaux ambassadeurs.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



BOURSES TOURISTIQUES & SALON DE LYON

« Un salon touristique, quant à lui, est un événement grand public où les destinations touristiques, les agences de voyages, les compagnies aériennes, les hôtels et d'autres prestataires de services présentent leurs produits et services aux visiteurs. Les salons touristiques offrent aux exposants l'opportunité de promouvoir leur destination ou leurs produits auprès d'un large public. »



L'Office de Tourisme Sauldre et Sologne a participé au **Salon du Tourisme Mahana à Lyon du vendredi 3 au dimanche 4 mars.**

Ce salon déplace en moyenne **20 000 visiteurs sur les 3 jours.**

Les sujets les plus abordés lors des salons sont :

- Pourquoi l'Écosse ?
- Les activités à faire ?
- Les randonnées en forêt ?
- Les châteaux et sites de visite ?
- Les hébergements et la gastronomie ?



SALON DU TOURISME À LYON





CHÂTEAU DES STUARTS À AUBIGNY-SUR-NÈRE

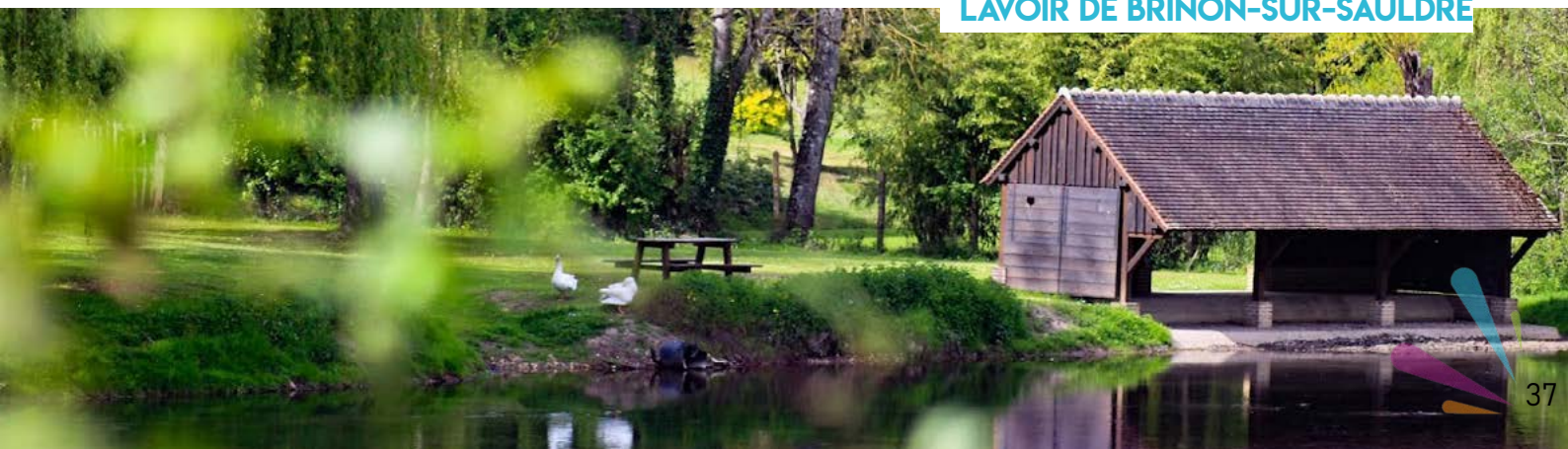
Une bourse touristique est un événement professionnel où les acteurs du tourisme se rencontrent pour échanger des informations, avec pour objectif principal de développer les partenariats commerciaux. Ces événements permettent aux professionnels du secteur de promouvoir leurs offres.

L'Office de Tourisme Sauldre et Sologne a participé au Salon du tourisme en Sologne le 12 mars à Salbris ainsi que celle du Cher à Bourges le jeudi 23 mars aux côtés de 70 autres structures.



SALON DU TOURISME EN SOLOGNE

LAVOIR DE BRINON-SUR-SAUDRE



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

ROUTE JACQUES CŒUR

« La Route Jacques Cœur relie différents sites du département du Cher. Des châteaux, abbaye, jardins et villes ont rejoint cet itinéraire, soit 18 sites et villes membres aujourd'hui s'étendant sur 180 kms. »

8 sites privés :

- Les châteaux de La Verrerie
- La Chapelle d'Angillon
- Menetou-Salon
- Ainay-le-Vieil
- Meillant
- Pesselières
- Sagonne
- Peufeilhoux (Allier)

3 monuments publics :

- Château-Musée de Gien (Conseil départemental du Loiret)
- Palais Jacques Cœur (Centre des Monuments Nationaux)
- Abbaye de Noirlac (Conseil départemental du Cher)

7 villes et villages: Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Sancerre, Saint-Amand-Montrond, Dun-sur-Auron

Les avantages à en faire partie sont :

- Promotion de l'histoire et du patrimoine local.
- Attirer les touristes intéressés par l'Histoire.
- Valorisation des sites et monuments historiques le long de l'itinéraire.
- Augmentation de la fréquentation touristique et des retombées économiques.
- Renforcement de l'attrait touristique de la région.





CHÂTEAU DE LA CHAPELLE-D'ANGILLON

- Participation à des événements et des actions de promotion spécifiques à la Route Jacques Cœur.
- Intégration dans un réseau de destinations touristiques renommées et complémentaires, contribuant à la diversification de l'offre.



EXTRAIT CARTE ROUTE JACQUES COEUR



CHÂTEAU DE LA VERRERIE À OIZON

CRÉATION DE NOUVEAUX DOCUMENTS

3 topofiches de randonnées cyclables pour vélos à assistance électrique :

- 1 parcours autour de Nançay
- 1 parcours Aubigny-Argent-Blancafort
- 1 parcours Aubigny-Château de la Verrerie à Oizon

LICENCE COMMERCIALISATION - EXCURSIONS

Les touristes souhaitant effectuer une excursion sur notre territoire ont un seul interlocuteur pour l'organisation et le règlement de leur séjour. Au total **13 excursions de groupes** ont été organisées par l'office cette année.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



EXPOSITIONS

Le BIT de Nançay a ouvert ses portes à 2 expositions cette année, à savoir la première sur la période juin/juillet autour d'Alain-Fournier. La seconde exposition s'est déroulée en août/septembre autour de la peinture en Sologne avec l'artiste Wilma Rizzo.

FILMS AUTOUR DU CANAL DE LA SAULDRE

L'OT Sauldre et Sologne a réalisé en partenariat avec la CDC de Lamotte Beuvron **plusieurs films promotionnels autour du canal de la Sauldre et de ses habitants**, cela fait suite au tournage de la première saison de la série Un canal et plus encore tournée sur le canal de Berry.

Ces six films sont diffusés sur la plateforme francetv.fr (replay), sur Facebook (page France télévision) et enfin sur youtube

ACCUEIL HORS LES MURS

L'OT Sauldre et Sologne a fait l'acquisition d'un véhicule pour développer l'accueil hors les murs.

Nous souhaitons nous doter d'un bureau d'information touristique mobile, à la fois original et accueillant, situé au plus proche des flux (cyclistes, manifestations, campings...)

Le véhicule, facile à repérer et identifier se déplace sur l'ensemble du territoire.

Il permet également de transporter les brochures touristiques de la destination et le mobilier indispensable à l'accueil hors les murs dans de bonnes conditions.

Le véhicule sert également à réapprovisionner en documentation les socioprofessionnels du tourisme au fur et à mesure de ses déplacements.



SORTIES NATURE

Durant la période de haute saison, nous avons mis en place des sorties nature en partenariat avec la Maison de l'Eau.

Cela s'est traduit par 4 sorties, sur les thématiques suivantes : les champignons, les petites bêtes de la Sauldre et les plantes de la forêt.



NOUVEAUTÉS

ATELIERS À DESTINATION DES PRESTATAIRES

Depuis cette année l'office de tourisme **propose et réalise des ateliers à destination de ses prestataires touristiques**. Au préalable nous avons identifié leur besoin et ensuite proposons différents ateliers afin d'y répondre. Nous avons déjà effectué 2 journées, à savoir un atelier concernant la prise de photos pour mettre en avant son activité et le second est un atelier Facebook pour les novices.

2 ateliers à destination des prestataires :

- Prise de photos – mise en valeur de son activité
- Facebook pour les novices

RECRUTEMENT D'UN RÉFÉRENT PRESTATAIRE/TAXE DE SÉJOUR

Depuis le 1^{er} février 2023, nous avons recruté un **personnel permanent « référent prestataires et taxe de séjour »**.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



CULTURE

La gouvernance du service culture est assurée par une commission composée de 15 conseillers municipaux, représentatifs des communes de la communauté de communes. En 2023, elle s'est réunie à 5 reprises pour suivre le développement culturel du territoire.

SAISON CULTURELLE

COORDINATION DE LA SAISON

La communauté de communes Sauldre et Sologne coordonne la saison culturelle intercommunale. En 2023, la saison a compté 64 manifestations, portées par 29 partenaires (10 communes, 18 associations et la communauté de communes). Ces manifestations se sont déroulées de janvier à décembre 2023, dans 12 communes du territoire.

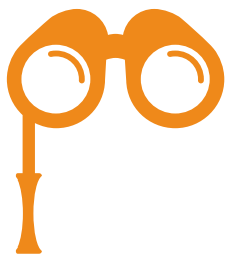
La programmation fait l'objet d'un important travail de partenariat avec les communes et les associations qui souhaitent participer. Chaque partenaire est maître de sa programmation, à condition de respecter les cadres d'intervention du PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire – Région Centre-Val de Loire) et du CCT (Contrat

L'ART DE RÉINVESTIR





LES CONTES OLFACTIFS



64
MANIFESTATIONS
DE JANVIER À DÉCEMBRE



29
PARTENAIRES

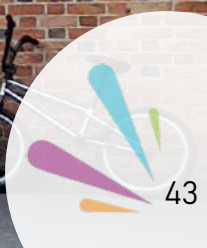
Culturel de Territoire – Département du Cher, ainsi que le calendrier commun de la saison intercommunale.

Le service culture accompagne les partenaires au cours des différentes étapes d'organisation : aide aux projets de programmation, gestion du calendrier commun, montage et suivi des dossiers de demande de subventions, suivi des subventions, communication...

Tous les participants se sont réunis une fois en 2023 pour échanger sur leurs pratiques, leurs projets, leurs problématiques. Cette rencontre a permis de rappeler les principes de la coordination par la communauté de communes et d'encourager les coopérations entre programmeurs. Elle a été l'occasion également d'alerter sur les changements à venir des dispositifs de subventions (CCT en 2023, PACT en 2024-2025).



PEAKY BIKERS



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LES ACTIONS CULTURELLES ORGANISÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conformément à son **Projet Culturel de Territoire pour la période 2022 à 2026**, la communauté de communes organise une partie des actions culturelles. Les champs d'actions correspondent aux publics qui sont moins ciblés par les autres partenaires de la saison, ou qui visent à aller au plus près des habitants sur le territoire.

NOM DE LA MANIFESTATION

COMME DES IMAGES

Cie Ô (45)

Aubigny-sur-Nère, 31/05/2023
en partenariat avec le RPE

POPULATION TOUCHÉE

2 représentations

Matin : COMPLET 73 personnes (55 enfants + 18 accompagnants), dont 2 crèches.

Après-midi : 50 personnes (30 enfants + 20 adultes), dont 2 accueils de loisirs

OBJECTIFS DU PROJET

Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants

Intégrer les structures dédiées à l'enfance dans la programmation

AUTOUR D'ALAIN-FOURNIER CAIRN ET LE CONCERT IDÉAL

Presly, Sainte-Montaine
et Brinon-sur-Sauldre,
08/07/2023

▪ **Capsule de découverte à Presly** : 42 personnes

▪ **Capsule de découverte à Sainte-Montaine** : 36 personnes (dont 24 sont restées pour une conférence au Musée, après la capsule musicale)

▪ **Concert final à Brinon-sur-Sauldre** : 52 personnes

Programmer des manifestations itinérantes à travers le territoire

Accompagner les communes dans la recherche de propositions culturelles de proximité

LES CONTES OLFACTIFS

Cie Le tir et la Lyre (45)

EHPAD d'Argent et d'Aubigny,
MARPA de Blancafort et La Chapelle
Du 13 au 16 nov. 2023

- 40 résidents à Argent
- 20 résidents à Aubigny (réduction du nombre de résidents car covid-19)
- 25 résidents à Blancafort
- 20 résidents + 13 personnes extérieures à La Chapelle d'Angillon

Programmer des manifestations dans les structures d'hébergement pour personnes âgées

RÊVES D'ÉTOILES

Cie Le théâtre des mots (69)
Aubigny-sur-Nère, 13/12/2023

2 représentations :

▪ **Matin** : COMPLET 70 personnes (47 enfants + 23 accompagnants), dont 1 crèche.

▪ **Après-midi** : 39 personnes (29 enfants + 10 adultes). Dont 2 accueils de loisirs

Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants

Intégrer les structures dédiées à l'enfance dans la programmation



RÊVES D'ÉTOILES

4
manifestations
13 087,09€
dont 4 711,35 € de subvention PACT

L'accueil d'une **Scène Détournée de la Maison de la Culture de Bourges** s'est ajouté à cette programmation : **Les Gros patinent bien** à Argent-sur-Sauldre le 25/05/2023 qui a accueilli 110 personnes. Cette opportunité a permis à la communauté de communes de proposer un spectacle primé d'un Molière et avec un gros dispositif technique pour un coût très réduit. En effet, grâce au partenariat avec la MCB et le Département, la Communauté de communes a uniquement financé les frais de repas des équipes artistiques et techniques.

Les **lieux des manifestations** organisées par la communauté de communes tiennent compte des **contraintes techniques** de chaque proposition, mais aussi d'une exigence de **maillage du territoire**. Le soutien des communes est essentiel pour préparer l'accueil des artistes dans les meilleures conditions. En effet, des aménagements sont souvent nécessaires pour transformer les équipements communaux en lieux de spectacles, ce qui mobilise parfois les salles plusieurs jours à l'avance. Il faut également prévoir des loges pour les artistes, des lieux de répétition, des lieux de restauration, etc...

LES GROS PATINENT BIEN



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

SALON DU LIVRE

Après 5 éditions consacrées au genre policier, la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, son réseau des bibliothèques et son partenaire la Maison de la Presse d'Aubigny-sur-Nère ont souhaité s'ouvrir à tous les styles. Le salon du polar est donc devenu le **Salon du Livre Sauldre et Sologne**.

Ce changement de nom s'est accompagné d'un important travail autour de la communication de l'évènement : réorganisation des outils de communication, création d'une page facebook dédiée, encarts publicitaires dans la presse régionale, etc...

Le salon s'est déroulé en 3 temps :

1/ un concours de dessins déployé dans les 10 bibliothèques du territoire, et ouvert à tous à partir de 6 ans (du 1er au 19 octobre 2023) : 300 participants

2/ un cycle d'animations organisées dans 9 bibliothèques volontaires (du 19 octobre au 4 novembre 2023) : 12 animations gratuites qui ont touchées 500 personnes. Certaines animations ont été organisées par une seule bibliothèque, d'autres ont donné lieu à des coopérations ou à des projets communs.

3/ une journée de dédicaces d'auteurs coorganisée avec la Maison de la Presse d'Aubigny-sur-Nère (4 novembre 2023) : 17 auteurs présents, 230 entrées.

Les bibliothécaires se réunissent régulièrement pour mettre en place ce salon : 4 réunions en 2023, dans différentes bibliothèques du territoire pour faciliter l'interconnaissance. De nombreux échanges par téléphone et par mails sont également nécessaires tout au long de l'année.

Salon DU LIVRE Sauldre et Sologne



TEMPS FORTS DU SALON EN IMAGES



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LE MATÉRIEL

Pour faciliter l'organisation des manifestations culturelles, la communauté de communes met à disposition des **praticables de scènes et un système d'éclairage à LED**. En effet, ces équipements font souvent défaut aux organisateurs (communes, associations et bibliothèques) et leur location peut être onéreuse.

Ce matériel est prêté gratuitement aux partenaires de la communauté de communes. Il leur est simplement demandé d'en assurer le transport et le montage.

L'utilisation du matériel est un souci. Les praticables de scène sont très lourds et difficiles à charger dans un véhicule. En 2023, le service environnement de la communauté de communes a fait l'acquisition d'un camion avec grue qui facilite les prêts. Quant aux branchements des lumières, ils demandent des compétences techniques de base. La coordinatrice délivre une courte formation lors du prêt, mais elle doit parfois intervenir sur site pour aider dans l'installation du matériel.

6

prêts de praticables de scène

7

prêts d'éclairages LED



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

SERVICE INSTRUCTEUR

Le service urbanisme mutualisé, ouvert depuis juillet 2015, a instruit en 2023 les dossiers de **11 communes** de la CDC Sauldre et Sologne :

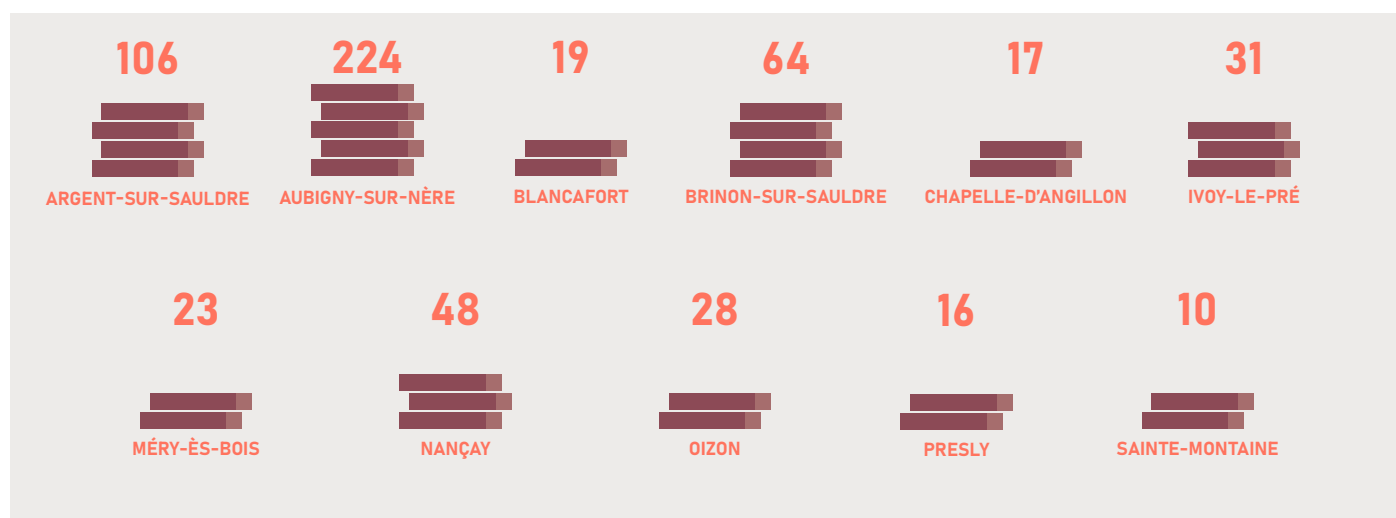
Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Ivoy-le-Pré, La Chapelle d'Angillon, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine.

Ce service instruit différents types de dossiers à savoir :

- Déclarations Préalables
- Permis de Construire
- Permis de Démolir Certificats d'Urbanisme b

NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS EN 2023

PAR COMMUNES



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La communauté de communes est **gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage** située route de Ménétréol à Aubigny-sur-Nère depuis 2017.

15 places sont disponibles pour accueillir les familles, disposant chacune d'un bloc eau et électricité.

L'aire est équipée d'un bloc sanitaire chauffé comportant 3 douches individuelles dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, 6 WC dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, 1 lavabo extérieur et 1 lavabo intérieur.



TARIFS

TARIFS PAR EMPLACEMENT	2023
Caution	70€
Redevance d'occupation (droit de place et forfait de consommations d'eau et d'électricité)	7€60/jour d'infraction
Pénalités	15€/jour d'infraction

FRÉQUENTATION 2023



15

places disponibles



5475

jours d'occupation maximum



9%

taux d'occupation mensuel effectif



479

jours d'occupation effective



MAISON de l'EMPLOI
Pays Sancerre Sologne



MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi du Pays Sancerre Sologne a pour vocation d'accueillir dans un même lieu les acteurs au service de l'emploi, l'insertion et la formation mais aussi les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Les locaux de la Maison de l'Emploi du Pays Sancerre Sologne sont gérés par la Communauté de communes Sauldre et Sologne. Des salles de réunion et de formation ainsi que des bureaux sont disponibles à la location sur réservation.

La maison de l'emploi en quelques chiffres :

98 977, 48€

de frais de fonctionnement*

*y compris remboursement d'emprunt

87 483€

de loyers perçus par les locataires permanents Mission Locale et Pôle Emploi

5 161€

de locations de salles des partenaires extérieurs (GRETA, BGE...)

Côté travaux :

14 960€

d'investissement pour la réfection des sols de la mission locale



2023

**Communauté de communes
Sauldre et Sologne**

7, rue du 4 Septembre
18410 ARGENT-SUR-SAUDRE
02.48.73.85.22
www.sauldre-sologne.fr



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes